

le Portail

#219
hiver
2023

Magazine municipal de Villeneuve-lès-Maguelone



LA VILLE ET SON CCAS SUR TOUS LES FRONTS P14-15

Santé, accès aux droits, prévention, lutte contre l'isolement...

P07

Le Centre Bérenger de
Frédol fait peau neuve
pour ses 30 ans

P08

Voltige au-dessus
de nos têtes :
c'est fini !

P17

Un nouveau
composteur sur
la commune

VILLENEUVE
LÈS-MAGUELONE





SERVICES MUNICIPAUX

ACCUEIL MAIRIE

Place Porte Saint-Laurent BP15
34751 Villeneuve-lès-Maguelone CEDEX
04 67 69 75 75

Services administratifs :

- du lundi au vendredi
8h30/12h - 14h/17h30
- le mercredi, l'accueil est ouvert
jusqu'à 19h, sur rendez-vous
uniquement (pour l'état civil et
l'urbanisme)

CCAS

Maison de la Solidarité
101, boulevard des Écoles
04 67 69 04 04

PETITE ENFANCE

Crèche A petits pas
04 67 69 94 95
1, rue de l'Orée du Littoral

PÔLE CULTURE / FESTIVITÉS / PROTOCOLE

Centre culturel Bérenger de Fré dol
235, boulevard des Moures
04 67 69 58 00
Du lundi au vendredi :
8h30/12h30 - 14h/17h30
Billetterie : le mercredi et le vendredi
matin

PÔLE FAMILLE

2, place des Héros
Scolaire et périscolaire : 04 67 69 75 95
Extrascolaire : 04 67 69 75 70
Paie ment/comptabilité : 04 67 69 75 87
• Lundi et jeudi : 8h30/12h
• Mardi : 8h30/12h - 14h/19h
• Mercredi et vendredi :
8h30/12h - 14h/17h30

POLICE MUNICIPALE

Rue des Cyclamens
04 67 69 75 72

RELAIS PETITE ENFANCE

04 67 69 04 05

SERVICE VIE ASSOCIATIVE

Maison des associations
8, rue des Colibris
04 67 69 75 94
• Du lundi au vendredi : 9h/12h - 14h/22h

SERVICE URBANISME

04 67 69 75 85
Sur rendez-vous, le mercredi
de 8h30 à 12h et de 14h à 19h
Permanence téléphonique tous les
jours sauf le jeudi

HORAIRES SERVICES PLAGE DU PILOU

PARKING OUVERT

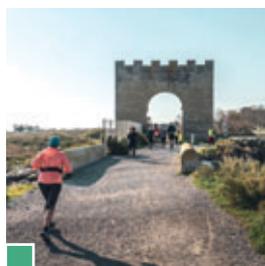
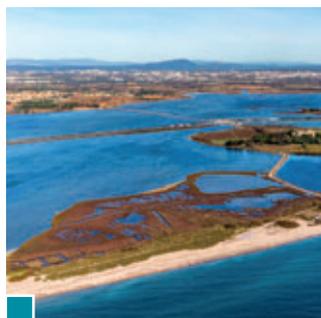
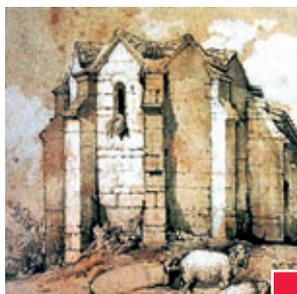
PASSERELLE :

Jusqu'au 31 mars,

- du lundi au vendredi : de 11h à 17h
- le samedi et dimanche : de 10h à 17h

Au fil des pages

- 4 ■ Retour en images
- 6 ■ Quoi de neuf ?
- 16 ■ Villeneuve responsable
- 18 ■ Patrimoine
- 20 ■ Tribunes de l'opposition
- 21 ■ Zoom sur les associations
- 28 ■ À voir, à faire



Le Portail,
magazine municipal de
Villeneuve-lès-Maguelone
est une publication bimestrielle
de la mairie de
Villeneuve-lès-Maguelone.

Directrice de publication :
Véronique Négret : 04 67 69 75 78
Crédits photos : © Services
communication, événementiel,
Envato elements et Adobe Stock,
sauf mention

Régie publicitaire : 04 67 69 75 74
Création originale : Brandie
Mise en page et impression :
LPJ Hippocampe
ISSN 1274-59-60 - Dépôt légal à parution

- ÉDITO -



Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

Cette fin d'année 2022 a été marquée par un anniversaire important pour notre majorité : les trente ans du centre culturel Bérenger de Frédol. Pour cette célébration, nous avons voulu une rénovation du lieu et une fête à la hauteur de l'évènement, afin de symboliser **notre attachement à la politique culturelle de l'équipe municipale qui a porté la création de ce centre, au début des années 90.**

Nous aussi sommes persuadés que la culture participe à la formation du citoyen. Elle lui donne à s'ouvrir à d'autres regards portés sur le monde et lui permet, par là même, de se distancier de celui-ci pour mieux l'appréhender et le comprendre.

Nous aussi sommes convaincus que la culture est un formidable vecteur du vivre ensemble. Elle permet le partage d'émotions et d'autres modes de pensée. Elle favorise ainsi l'échange et la convivialité.

Et parce que nous adhérons à la notion de « droits culturels », défense de l'accès à la culture pour tous et promotion de la diversité culturelle, nous aussi voulons que la culture soit un des atouts essentiels de notre ville, un des éléments constitutifs de son image, au même titre que sa richesse environnementale et ses traditions fortes.

Alors, encore une fois, MERCI à ceux qui ont œuvré à la naissance de ce centre culturel et à la renommée de son théâtre. MERCI à tous les acteurs de cette rénovation et de cette fête d'anniversaire. Et enfin MERCI aux citoyens qui sont venus célébrer avec nous ces trente ans ! Vous avez été très nombreux à profiter des spectacles et des moments de convivialité proposés à cette occasion.

L'annonce de la mise en place d'une complémentaire santé communale est également un moment fort de la fin de l'année 2022. Parce que nous avons conscience des inégalités toujours plus grandes d'accès aux soins, nous avons cherché, au travers d'une démarche d'action sociale collective et solidaire, une solution accessible à tous. Ainsi, grâce au partenariat établi avec l'association ACTIOM qui travaille avec cinq mutuelles d'envergure nationale, tous les citoyens résidant ou travaillant à Villeneuve-lès-Maguelone peuvent, depuis le 1^{er} janvier 2023, bénéficier du dispositif « Ma commune, Ma santé ». Celui-ci se compose d'une mutuelle à moindre coût, adaptée aux besoins de chacun et d'un accompagnement personnalisé proposé dans le cadre de permanences à la Maison de la Solidarité (lire en p. 14-15).

L'année qui s'ouvre, nous allons tout d'abord proposer, lors d'un prochain Conseil municipal, de délibérer sur la réactivation, dès le mois de mars, de l'Opération façades. Rappelons que celle-ci avait été stoppée au cours du mandat précédent. **Les Villeneuvois pourront donc à**

nouveau disposer de subventions communales pour la rénovation de leurs façades (lire en p. 7). Une enveloppe globale de 40 000 euros sera consacrée à cette opération en 2023. Nous souhaitons enrichir cette offre en adjoignant à ces subventions, l'accompagnement d'une maîtrise d'œuvre également financée par la commune, afin d'aider au montage des dossiers de demande de subvention.

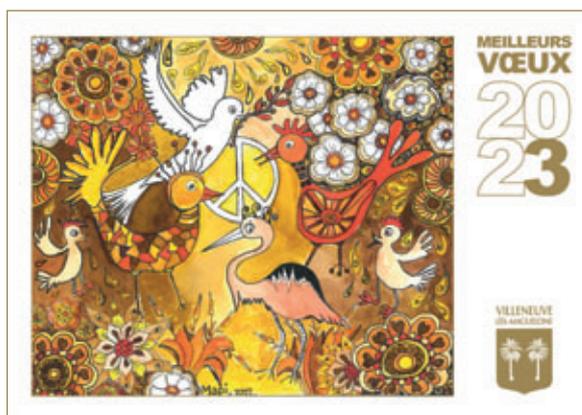
Le premier trimestre 2023 va être aussi marqué par la fin de la mission de La Strada, le bureau chargé de l'étude urbaine de notre ville. Fruit d'une construction collaborative avec nos concitoyens au travers de différents rendez-vous et dans le cadre d'un Collège Habitants, les propositions d'aménagements qui résultent de cette étude seront présentées avant le printemps, lors d'une manifestation publique de type forum-exposition. L'objectif général de ce projet est de rendre Villeneuve-lès-Maguelone plus vivante, plus accueillante, plus apaisée, plus chaleureuse... Nous y travaillons activement avec et pour vous !

Nous vous souhaitons santé et sérénité pour cette année 2023.

Véronique Négret

Maire de
Villeneuve-lès-Maguelone

Vice-présidente de Montpellier
Méditerranée Métropole



Du 4 au 8 octobre

Conférence, expo, thé dansant... les rendez-vous proposés par l'EHPAD et le CCAS dans le cadre de la Semaine Bleue rencontrent un franc succès !



8 octobre

A l'occasion des 20 ans de l'association Emergences, l'élue aux associations et les élus à la culture remettent à sa présidente, Sylviane Compan, la médaille de la ville pour son engagement en faveur du lien social.



31 octobre

La Corrid'Halloween : une belle manifestation festive, sportive et solidaire proposée par l'association Courir en Solidaire.



Du 11 au 13 novembre

Les 30 ans du centre Bérenger de Frédo : un beau week-end de partage avec le public, les artistes, les techniciens, ainsi que tous les partenaires de la structure culturelle.



11 novembre

Les élus du Conseil Municipal des Jeunes s'associent à l'hommage rendu à tous les morts pour la France.



17 novembre

Rénovation de l'habitat : la réunion publique d'information relative aux aides techniques et financières fait le plein !



Du 9 au 11 décembre

Fête de Noël : un rendez-vous chaleureux partagé entre amis ou en famille.



17 décembre

« Le Bal » a fait fureur auprès des Villeneuvois de tout âge, visiblement ravis de partager le dance floor, l'espace d'un après-midi. Merci au CCAS, à l'association Manalia et à l'orchestre Les Triplettes pour cette belle initiative !



Brèves

Prochains conseils municipaux

Les lundis 30 janvier, 27 mars et 5 juin à 18h.

Les séances se tiendront au centre culturel Bérenger de Frédol, salle Sophie Desmarests. Elles seront retransmises en direct sur la page Facebook de la Commune et en différé sur son site internet.

Accueil des nouveaux Villeneuvois

La Ville organise, **mercredi 15 mars 2023 à 18h30**, un moment convivial destiné aux Villeneuvois installés dans notre commune depuis le 6 octobre 2021. Cette soirée se déroulera au centre culturel Bérenger de Frédol.

Sur inscription auprès du service évènementiel : 04 67 69 71 44 - evenementiel@villeneuvelesmaguelone.fr

— SAISON ESTIVALE —

Des postes à pourvoir pour les services plage



La Commune et Montpellier Méditerranée Métropole recrutent des agents saisonniers pour la période d'avril à septembre, sur les postes suivants :

- chauffeurs de transport en commun pour le petit train ;
- agents affectés au nettoyage des plages ;
- agents de manœuvre pour la passerelle du Pilou ;
- agents de caisse au parking du Prévost ;
- agents de caisse au parking du Pilou* ;
- veilleur de nuit.

Les candidatures (CV et lettre de motivation) sont à envoyer avant le 28 février, en précisant vos disponibilités, à s.castegnaro@montpellier3m.fr et f.perez@montpellier3m.fr

***Attention :** pour le poste d'agent de caisse au parking du Pilou uniquement, les candidatures sont à transmettre à recrutement@villeneuvelesmaguelone.fr ou par courrier à Madame le Maire - Place Porte Saint-Laurent - BP 15 - 34751 Villeneuve-lès-Maguelone CEDEX

— SONDAGES —

Donnez votre avis avec Vooter

Notre Commune dispose d'une **solution digitale de démocratie participative**. Son nom : Vooter. Ludique, simple d'utilisation et garantissant l'anonymat, cette application **permet de donner son avis sur les questions locales**, depuis un smartphone, une tablette ou un PC. Rejoignez le groupe de consultation de Villeneuve-lès-Maguelone et donnez votre avis sur les actions menées et les projets pour notre ville.

Comment procéder ?

Rendez-vous sur le site vooter.co ou téléchargez l'application depuis l'App Store ou Google Play. Vooter est également accessible depuis VLM l'appli.

Pour rejoindre le groupe de la Ville, il suffit de suivre les trois étapes ci-contre (une adresse mail vous sera demandée) :

The image shows a three-step process for using the Vooter application:

- 1 Téléchargez**: Download the Vooter application from the App Store or Google Play, or connect via the website vote.vooter.co.
- 2 Connectez-vous**: Create your account and accept push notifications.
- 3 Rejoignez-nous**: Join the group either by geolocation (Villeneuve-lès-Maguelone) or by code (VLM).

JUSQU'AU 27 JANVIER SUR VOOTER : choisissez l'emplacement de votre futur marché dominical !

— TRAVAUX —

Le centre culturel Bérenger de Frédol a fait peau neuve pour ses 30 ans !

Inauguré en 1992, le centre culturel Bérenger de Frédol est vite devenu le lieu emblématique de la vie locale. A l'occasion de son trentième anniversaire, l'équipe municipale a souhaité lui donner une nouvelle jeunesse. Elle y a conduit un vaste programme de travaux destiné à valoriser le lieu et à améliorer le confort des usagers.

Ces travaux ont consisté à :

- **restructurer et remettre à neuf le hall d'accueil** : aménagement d'un espace accueil-bar-billetterie, création d'une ouverture donnant sur la médiathèque George Sand afin d'offrir une nouvelle synergie, réfection des plafonds, revêtements muraux et menuiseries intérieures, réalisation d'un sol en résine époxy, installation d'un éclairage led, changement des gaines de chauffage et de ventilation...
- **rénover le théâtre** : pose d'un nouveau plancher de scène, reprise des revêtements muraux et de sol, remplacement de l'éclairage et de



la sonorisation, installation de nouveaux fauteuils, changement des perches scéniques...

- **améliorer l'aspect extérieur du centre culturel** : réfection des allées en matériaux naturels et modification de l'accès pour la livraison du théâtre, afin de réguler les eaux pluviales...

Entièrement financés par la Commune, ces travaux s'élèvent à 720 000 €. Le centre culturel rénové a été inauguré le 11 novembre, à l'occasion de la fête organisée pour ses trente ans, en présence des partenaires institutionnels et associatifs, des professionnels du spectacle vivant et de nombreux Villeneuvois.

— CADRE DE VIE —

Prochainement, une opération façades dans le cœur de ville



Afin de préserver et de valoriser le patrimoine bâti du centre ancien, la Commune souhaite encourager la rénovation des façades des habitations vues du domaine public.

A cet effet, elle va proposer prochainement au Conseil municipal d'adopter un dispositif permet-

tant aux propriétaires ayant un bien dans un périmètre déterminé, de bénéficier d'une assistance technique et d'aides financières. Pour plus d'informations, vous pouvez dès à présent contacter le service urbanisme au 04 67 69 75 85.

— CONFÉRENCE SPECTACLE —

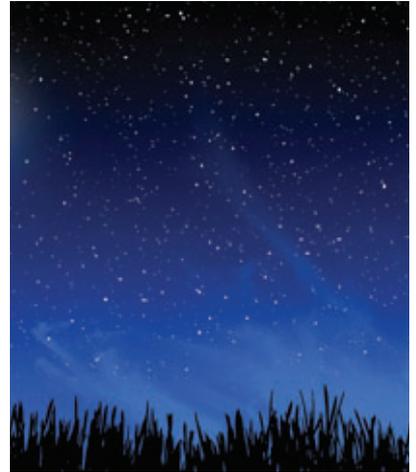
Chut ! Redécouvrons les nuits étoilées

Une interaction entre la science et l'art pour comprendre les effets de la pollution lumineuse sur notre environnement.

L'éclairage artificiel s'est accru ces dernières années, en parallèle d'une urbanisation croissante. Il engendre une pollution lumineuse qui affecte la biodiversité végétale et animale, la santé humaine et qui nous empêche de contempler la voie lactée. Or, le ciel et les paysages nocturnes font partie intégrante de notre environnement.

Pour lutter contre cette pollution lumineuse et dans un intérêt à la fois écologique et économique, les communes sont amenées à prendre des mesures telles que l'extinction de l'éclairage public. Aujourd'hui, il est nécessaire de préserver et reconstruire un lien entre la lumière, le ciel, la biodiversité et l'Homme...

Cette soirée permettra d'aborder ce sujet d'un point de vue croisé entre la science et l'art. Dans un premier temps, une conférence co-animée par Vincent Guillet, astrophysicien à l'université de Montpellier et Antoine Adam, scientifique à la Ligue pour la Protection des Oiseaux dont la délégation régionale est basée à Villeveyrac, traitera de « la nuit dans tous ses états ». S'en suivra une performance de l'artiste pluridisciplinaire Mā Thévenin « Chemin d'Étoiles », qui interroge sur la place de l'humain dans le cosmos.



Rendez-vous le vendredi 24 mars à 20h, au Théâtre Jérôme Savary, centre culturel Bérenger de Fré dol. Entrée libre - Tout public.
Réservation conseillée auprès du centre culturel, 04 67 69 58 00

— NUISANCES SONORES —

Voltige au-dessus de nos têtes : c'est fini !

Faisant suite à des plaintes adressées par des Villeneuvois à la Commune, les élues à l'environnement Caroline Charbonnier et Marielle Grolier alertaient, l'an dernier, la Direction Générale de l'Aviation Civile (DGAC) sur la pollution sonore occasionnée par l'activité de voltige (loisir, sensation professionnelle) au-dessus de la partie sud de notre commune ; une activité particulièrement bruyante, générant des nuisances pour les habitants.

Ainsi avisée, le DGAC a demandé à la Direction de la Sécurité de l'Aviation Civile Sud de procéder à une analyse des trajectoires des vols. Cette étude conduite entre avril et août 2022 a permis de mettre au jour que si nombre de vols de

voltige se sont bien déroulés sur l'axe autorisé dénommé « axe Frontignan » (référéncé 6860 dans la documentation officielle aéronautique), trois aéronefs n'ont absolument pas respecté l'espace aérien long de 2 500 mètres qui leur est dédié ; d'où les nuisances sonores subies par nos concitoyens.

Dans la foulée, un rappel à l'ordre a été adressé par les autorités compétentes aux propriétaires et pilotes des avions concernés. En principe, notre commune ne devrait plus

être importunée par l'activité de voltige, nous assure l'équipe de la DGAC. Caroline Charbonnier et Marielle Grolier la remercient pour la prise en charge efficace de ce dossier.



Le saviez-vous ?

La publicité opérée au moyen d'une banderole tractée par un aéronef est interdite en France depuis le 1^{er} octobre 2022 (article L.581-15 du code de l'environnement, modifié par la loi n°2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets).

— CRISE ÉNERGÉTIQUE —

Dispositif EcoWatt : votre météo de l'électricité

EcoWatt est un dispositif gratuit développé par le Réseau de Transport d'Electricité (RTE) en partenariat avec l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME). Il existe depuis plus de dix ans en Bretagne et Provence-Alpes-Côte d'Azur, régions historiquement concernées par la sécurité d'alimentation en électricité. Il est désormais étendu à l'ensemble du territoire national pour prévenir la population en cas de tension sur le réseau et l'aider à réduire sa consommation au quotidien.

Cette météo de l'électricité qualifie en temps réel le niveau de consommation, région par région, via trois signaux :

- **Le signal vert** signifie que la situation est normale sur le réseau électrique.
- **Le signal orange** est activé quand

la production disponible est très proche du niveau de consommation attendu.

- **Le signal rouge** est déclenché lorsqu'il n'y a pas assez d'électricité

pour couvrir tous les besoins en France. Des coupures locales, maîtrisées et d'une durée maximale de deux heures, pourront alors être organisées.



L'alerte « vigilance coupure »

En cas de risque important de coupure, une alerte SMS peut être envoyée. L'objectif est de prévenir les consommateurs et de les inciter à appliquer les écogestes afin de réduire la tension sur le réseau électrique.

- Inscription via le site Internet : monecowatt.fr/inscription-alerte-vigilance-coupure

L'application mobile

Elle permet d'être informé à tout moment et de recevoir les alertes en cas de signal orange ou rouge.

- Disponible sur l'App Store et Google Play.

— SÉCURITÉ ROUTIÈRE —

Villeneuve, ville 30

Depuis le 1^{er} novembre 2022, la vitesse maximale autorisée à Villeneuve-lès-Maguelone est de 30 km/h. Cette zone 30 à l'échelle de la partie agglomérée de la commune est, conformément à l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 relatif à la signalisation des routes et des autoroutes, matérialisée par des signaux de prescription zonale (panneaux zone 30) accompagnant les panneaux d'entrée et de sortie d'agglomération.

Une exception à la norme des 30 km/h

Seul un axe majeur de Villeneuve-lès-Maguelone est limité à 50 km/h :

une partie de la RD 116 située entre les ronds-points du Château d'Eau et de la halle de sport Gérard Bouisson. Cette exception est matérialisée par un panneau 50. C'est ce qui explique la cohabitation sur cette section

de voie de deux panneaux : le premier qui indique l'entrée dans une commune au sein de laquelle les 30 km/h sont généralisés ; l'autre qui informe que cette section de voie déroge aux 30 km/h.

Rappel

Dans une zone 30, le double sens cyclable est la norme, sauf dans les rues où les conditions de faisabilité en termes de sécurité ne sont pas réunies. Ne sont pas concernées par le double sens cyclable, les voies suivantes : boulevards des Fontaines, des Chasselas et du Chapitre, chemin du Pilou (entre le bd du Chapitre et la rue des Anémones), rue des Sports (entre l'avenue de Mireval et le Plan des Sauges et entre l'avenue de la Gare et la rue de la Figuière).

Merci de votre vigilance : le vélo est le mode de déplacement choisi par de nombreux Villeneuvois et notamment les écoliers et collégiens.

— MÉTROPOLE —

Un Plan Local d'Urbanisme intercommunal pour construire le territoire de demain

Notre commune est couverte par un Plan Local d'Urbanisme (PLU) depuis 2013. Ce document traduit un projet global d'aménagement du territoire. Il détermine les règles d'urbanisme et d'utilisation des sols sur la commune (hauteurs et implantations des constructions, aspects extérieurs, prise en compte des risques...). C'est le PLU qui permet d'accorder ou non une autorisation d'urbanisme.

Avec la transformation de la Communauté d'Agglomération de Montpellier en Métropole en janvier 2015, a émergé la mise en place d'un PLU intercommunal. **L'objectif est de construire un projet cohérent à l'échelle des 31 communes de la Métropole**, basé sur le fonctionnement et les enjeux du territoire : renouvellement urbain, préservation de la biodiversité, atténuation du changement climatique, offre diversifiée de logements, développement économique équilibré et maîtrisé. Ce document est défini en collaboration étroite avec les communes et tient compte de leurs spécificités et de leurs projets. Il apporte une vision sur le développement du territoire à minima pour les dix prochaines années. Dès son approbation, il se substituera aux Plans Locaux d'Urbanisme.

Le PLUi en cours d'élaboration a la spécificité d'être un PLUi-Climat. Les sensibilités agricoles et environnementales ont été intégrées, pour un territoire engagé dans un développement durable et responsable.



PARTICIPEZ AU PROJET EN DONNANT VOTRE AVIS !

Le PLUi se construit dans une démarche collaborative associant élus, experts et citoyens. Des documents sont mis à votre disposition, afin de vous permettre de participer à son élaboration. Ils sont consultables :

- à l'accueil de la mairie de Villeneuve-lès-Maguelone ;
- dans les guichets uniques, au siège de Montpellier Méditerranée Métropole ;
- sur le site www.montpellier3m.fr/plui.

Vous pouvez vous exprimer et formuler votre avis :

- dans les registres dédiés, à l'accueil de la Mairie de Villeneuve-lès-Maguelone et au siège de Montpellier Méditerranée Métropole ;
- via le formulaire sur le site www.montpellier3m.fr/plui ;
- par mail à elaborationplui@montpellier3m.fr ;
- par courrier à Monsieur le Président de Montpellier Méditerranée Métropole, 50 Place Zeus CS 39556 - 34961 Montpellier cedex 2.

Les grandes étapes du PLUi

Différentes phases d'études et de concertations jalonnent l'élaboration de ce projet, depuis son lancement jusqu'à son approbation.

- Fin 2021 : édition et mise à disposition des premières cartes à la population. Un découpage est alors proposé pour les zones urbaines.
- Janvier 2023 : de nouvelles cartes sont mises à disposition ; elles comprennent les zones ouvertes à l'urbanisation et les espaces verts protégés.
- Au cours de l'année 2023 : le collège habitants (un groupe de Villeneuvois mobilisés sur l'étude urbaine) pourra être consulté pour avis.
- Printemps 2023 : tenue d'une réunion publique d'information.
- Mai 2024 (sous réserve) : approbation du PLUi.

— STATISTIQUES —

Le recensement, un acte utile à tous

La campagne de recensement 2023 se déroulera jusqu'au 25 février.

• A quoi ça sert ?

Le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune (population légale). Il fournit également des statistiques sur les caractéristiques des habitants et de leurs logements. De ces chiffres, découlent la participation de l'État au budget des communes et la définition des politiques publiques. Au niveau local, le recensement sert notamment à prévoir les équipements nécessaires (écoles, transports, logements, pharmacies...).

• Comment ça marche ?

Le recensement est une opération de l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE), organisée conjointement avec les communes. Pour les communes de moins de 10 000 habitants, il a lieu tous les cinq ans et concerne l'ensemble de la population. Les communes de plus de 10 000 habitants, comme Villeneuve-lès-Maguelone, font quant à elles un recensement tous les ans auprès d'un échantillon représentant 8 % des logements.

Si vous êtes recensé(e) cette année, vous recevrez un courrier pour vous en informer, puis un agent recenseur assermenté par l'INSEE se présentera chez vous ; il sera



muni d'une carte tricolore. Le recensement de la population est obligatoire et gratuit. L'agent vous expliquera la démarche et vous remettra au choix : une notice avec vos identifiants et codes de connexion pour répondre directement via Internet ou les questionnaires papier qu'il viendra récupérer sur rendez-vous.

Le recensement se déroule selon les procédures de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL). Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires sont tenues au secret professionnel et l'INSEE est le seul organisme habilité à les exploiter.

Informations complémentaires : le-recensement-et-moi.fr

Les nouveaux chiffres de la population légale

10 463, c'est le nouveau chiffre officiel de la population municipale villeneuvoise au 1^{er} janvier 2023, établi sur la base du recensement 2020. Avec également 119 personnes pour la « population comptée à part » (personnes ayant un lieu de résidence à Villeneuve-lès-Maguelone sans que ce soit leur résidence habituelle, comme les étudiants par exemple), la population totale s'élève à **10 582** habitants, contre 10 465 au 1^{er} janvier 2022.

MÉDIATHÈQUE GEORGE SAND : un conseiller numérique pour vous accompagner dans vos démarches

Depuis le 5 janvier, un conseiller numérique France services assure une permanence à la médiathèque, un jeudi après-midi sur deux, de 14h à 17h45. Il vous accompagne dans vos démarches administratives en ligne (CAF, CPAM, TAM, ACM, Pôle emploi, Impôts, préfecture...) et vous aide à prendre en main votre PC, tablette, smartphone...

> Sur rendez-vous : 04 67 69 97 17

Nouveau sur la commune

Merci de transmettre vos annonces par courriel à communication@villeneuvelesmaguelone.fr
Ce service est gratuit.

Vous venez de créer ou de reprendre un commerce, une entreprise ou d'ouvrir un cabinet sur le territoire communal ?

Vos coordonnées ont changé ?

Cette rubrique vous est destinée.

Brasserie des Fleurs

La Brasserie des Fleurs a ouvert ses portes le 1^{er} décembre 2022, au 18, Grand-rue. L'établissement se compose d'un coin bar et d'un d'espace restaurant avec terrasse.

Éric Thiercelin et son équipe vous proposent différentes formules : petits-déjeuners, planches, tapas, salades... Et des soirées à thème sont organisées régulièrement !



Infos et réservations :
06 32 90 68 59

Facebook : Brasserie des Fleurs

Le Riche

Karine et Lionel sont, depuis novembre dernier, les nouveaux propriétaires du Riche situé au 102, Grand-rue. Leur concept : un restaurant-café-boutique, mais surtout un lieu de vie, de rencontres et d'échanges intergénérationnel, convivial et accueillant.

Le service de restauration est ouvert du mardi au samedi, de 12h à 14h. Vous y trouverez une cuisine familiale et soignée à petit budget. Le chef, Lionel, s'inspire de la gastronomie traditionnelle et méditerranéenne au rythme des saisons. Il propose, tous les midis, un plat et un dessert faits maison, à déguster sur place ou à emporter. Il est conseillé de réserver.

Au sein du même espace, vous trouverez les créations d'une dizaine d'artisans locaux : bijoux, objets de décoration, arts de la table, textile... Il y en a pour tous les goûts, tous les âges et tous les budgets !

Le Riche est ouvert du mardi au samedi, de 6h45 à 19h30, et le dimanche de 8h à 14h.



Contact : **04 67 69 48 22**

Facebook et Instagram : **Le Riche restau café boutique**

Atelier Vapote



Atelier Vapote, enseigne spécialisée dans la commercialisation de cigarettes électroniques, a choisi notre commune pour y implanter sa deuxième boutique. Celle-ci est

située au 28, place de l'Eglise.

La boutique propose également des e-liquides français, et même une gamme fabriquée dans la région.

Horaires : du mardi au samedi, de 9h à 13h et de 15h à 19h.

Contact : **Stéphane Helin,**

04 67 69 28 71

atelier-vapote.fr

info@atelier-vapote.fr

Facebook, Instagram et Twitter :
ateliervapote



— ART CONTEMPORAIN —

Dans l'atelier de **Fabien Lemoine**

Après un an et demi de recherches chamboulées par la Covid, Fabien Lemoine a trouvé le lieu idéal pour accueillir son atelier. Situé au 42 rue Maguelone, l'artiste contemporain en a pris possession à la fin de l'année dernière, après plusieurs mois de travaux.

Le Villeneuvois peint depuis vingt-trois ans. Adeptes de l'art figuratif, il se fait d'abord connaître par ses représentations de paysages. En 2006, il décide d'explorer des champs nouveaux et se lance dans le contemporain. Il expérimente alors un concept évoluant au gré du processus créatif. Son travail arrive à maturité onze ans plus tard.



L'univers artistique de Fabien Lemoine incite à voyager, à travers un style très coloré et lumineux, et se veut accessible à tous. L'artiste souhaite ainsi toucher chaque personne qui contemple ses œuvres, qu'elle soit amatrice d'art ou non.

Alors, n'hésitez pas à le contacter pour en découvrir davantage !



Contact : fabienlemoine.com
fabelemo@yahoo.fr
Instagram : [artiste_fabien_lemoine](https://www.instagram.com/artiste_fabien_lemoine)

— ART ET ENVIRONNEMENT —

La Galerie Éphémère vous donne rendez-vous

La 11^e édition de la Galerie Éphémère se déroulera, les 3, 4 et 5 février 2023, sur le site des Salines.

AU PROGRAMME : Exposition artistique

Avec les artistes : Lilou Adf, Elise Ortiou Champion, Léa Delescluse, Nadège Féron, Rachel Weasek Fisher, Jules Hidroit, Icstay Nazu, Nui Vagab, Siko, Angéline Terpend, Célia Teboul, Maj, Genre Genre, Iaross, Cyril Girard.

La galerie sera ouverte le vendredi de 14h à 18h, ainsi que le samedi et le dimanche de 9h à 18h.

Ateliers et animations nature Samedi 4 et dimanche 5 février :

• Observer, découvrir et expérimenter l'environnement du site et du territoire

Animé par le réseau CPIE du Bassin de Thau et de ses associations membres :

• Les ailes des Salines

En balade à l'affût des oiseaux du site des Salines, avec la LPO Occitanie !

• Ludothèque écologique

Une sensibilisation à la protection de l'environnement, tout en jouant, avec l'association Cosciences.

• Le climat n'attend pas

Des expériences climato-ludiques, par l'association Kimiyo.

• La brouette enchantée

L'histoire « Plantes de lagune & flore littorale », contée par le CIVAM-Racines 34.

• Animation interactive sur maquette

« Le bassin versant du Lez et le site Natura 2000 des étangs palavasiens », proposée par le Syble.

Samedi 4 février :

Sorties organisées dans le cadre du programme Cap Salines du CEN Occitanie

• Visite guidée de la Réserve

Naturelle de l'Estagnol* - 9h30 / 12h
Animée par le CEN Occitanie.

• La gardienne du Vent* - 8h30 / 10h30, avec l'association Cosciences.

*Inscription obligatoire : 04 67 13 88 57 ou salines@cen-occitanie.org.

Les modalités d'accueil et la programmation peuvent évoluer. Toutes les informations sont à retrouver sur : lagalerieephemere.net



© Cahuate Milk - Photo d'archive

—SOLIDARITÉ—

Santé, accès aux droits, prévention, lutte contre l'isolement...

La Ville et son CCAS sur tous les fronts

C'est le service social de proximité ! Chacun peut avoir besoin, un jour ou l'autre, du soutien du CCAS. Zoom sur ses actions auprès des Villeneuvois avec Marie-Anne Beaumont, conseillère municipale déléguée à l'action sociale.

Quel est le rôle d'un Centre Communal d'Action Sociale ?

Marie-Anne Beaumont – Cet Établissement Public Communal (EPC) assure deux types de missions. Certaines sont obligatoires, comme la participation à l'instruction des dossiers d'aide sociale, la lutte contre l'exclusion et la domiciliation. D'autres sont facultatives, c'est-à-dire que ce sont les élus qui définissent les axes d'intervention qu'ils considèrent comme prioritaires. C'est là que s'exprime véritablement la politique sociale d'une commune et que s'affirment ses priorités d'action.

Pouvez-vous nous préciser le cap en matière d'action sociale extra-légale...

M-A.B. – Le CCAS oriente ses actions autour de trois publics cibles : les seniors, les personnes en situation de handicap et les personnes et familles dans la précarité.

Bien que dites facultatives, ces aides sont devenues essentielles pour nombre de Villeneuvois. Au regard de leurs difficultés ou fragilités spécifiques, ils ont besoin d'un accompagnement et de la mise en œuvre d'actions sociales personnalisées et de proximité.

Les interventions qui leur sont proposées relèvent de champs aussi variés que le développement de l'autonomie au quotidien, la lutte contre l'isolement, l'accès aux droits... Elles constituent également un facteur de cohésion sociale dans notre ville.



Afin de favoriser la mobilité des seniors, le service social propose un service gratuit de navette à la demande.

Votre priorité, dès que vous avez été élue, a été de renforcer l'équipe du service social du CCAS...

M-A.B. – Effectivement, les effectifs étaient trop faibles au regard des champs d'intervention et du nombre d'usagers accueillis.

L'équipe se compose désormais de cinq agents : une coordinatrice, deux agents chargés de l'accueil et des démarches administratives en ligne, une éducatrice spécialisée et une conseillère en économie sociale et familiale.

Les agents du service social interviennent en liaison étroite avec les institutions publiques et privées : le Conseil départemental de l'Hérault, la CAF, la CPAM, la Mission Locale d'Insertion, Parcours Confiance, les bailleurs sociaux, Action Logement, la Préfecture, les caisses de retraite, les associations caritatives... C'est la raison pour laquelle je considère que le CCAS est également le coordonna-

teur de l'action sociale dans notre commune.

Je profite de l'occasion qui m'est donnée pour remercier chaleureusement les agents du CCAS et les membres du conseil d'administration pour leur dévouement.

Quel est le motif n°1 de consultation du service social ?

M-A.B. – Nous accueillons en moyenne 600 concitoyens par mois. La fréquentation a augmenté significativement depuis la sortie du confinement, et l'inflation qui touche la France depuis des mois rend la vie des personnes précaires encore plus difficile.

Nos concitoyens s'adressent au service social du CCAS pour des demandes et des problématiques très diverses. Cela étant, la question du logement est de loin le premier motif de consultation. De nombreux Villeneuvois sont en attente d'un

Quoi de neuf ?

logement social, mais le taux de rotation des locataires est très faible dans le parc local. Et lorsqu'un logement devient vacant, encore faut-il qu'il fasse partie du contingent de réservation mairie, pour que le service social du CCAS puisse proposer des candidats lors de la commission d'attribution mise en place par les organismes HLM.

Lors du Conseil municipal en date du 28 novembre 2022, une délibération a été prise en vue de créer une mutuelle communale. Pourquoi avoir choisi de développer une telle offre ?

M-A.B. – Réduire l'impact des inégalités sociales au plan local est l'essence même de notre action. Ces inégalités se jouent également dans le domaine de la santé. Beaucoup de personnes renoncent en effet à se soigner, faute de pouvoir payer une complémentaire santé.

Partant de ce constat, nous avons souhaité que la Commune se mobilise pour faciliter l'accès aux soins de nos concitoyens. Grâce à la mise en place du dispositif « Ma Commune Ma Santé » en partenariat avec l'Association ACTIOM, nous pouvons désormais faire bénéficier tous les Villeneuvois d'une complémentaire santé négociée et mutualisée, à



Mutuelle communale : la réunion publique d'information du 13 décembre 2022 a fait le plein !

moins coûteux. Sans questionnaire de santé, sans condition de revenu, personnalisable et négociée par des spécialistes, l'offre « Ma Commune Ma Santé » s'adapte aux besoins et assure une couverture de soins à plusieurs niveaux. C'est ça aussi la solidarité ! Un référent de notre partenaire ACTIOM tient une permanence, tout au long du premier semestre 2023. Il accueille les Villeneuvois sur rendez-vous (lire ci-contre) pour leur présenter le dispositif et les conseiller en fonction de leurs besoins. Il ne faut pas hésiter à le rencontrer !

Permanences Actiom à la Maison de la Solidarité

Sur rendez-vous au
06 07 87 68 69 ou 09 72 56 78 26
Lundi 30 janvier, de 8h30 à 12h
Jeudi 23 février, de 13h30 à 17h
Lundi 27 février, de 8h30 à 12h
Jeudi 23 mars, de 13h30 à 17h
Jeudi 20 avril, de 13h30 à 17h
Jeudi 25 mai, de 13h30 à 17h
Lundi 26 juin, de 8h30 à 12h



Atelier sophrologie du CCAS

Les ateliers du CCAS

Cuisine, mémoire, informatique... le CCAS propose différents ateliers en direction des seniors. Ils sont gratuits. Rejoignez-nous !



Contact :
Centre Communal d'Action Sociale
Maison de la Solidarité
101 boulevard des Ecoles
04 67 69 04 04

— CIVISME —

Stop aux dépôts sauvages !



Gravats et encombrants abandonnés dans la nature, sacs d'ordures ménagères jetés sur le trottoir... notre commune n'est pas épargnée par les dépôts sauvages de déchets.

Ces actes d'incivisme qui affectent notre cadre de vie et engendrent des risques pour l'environnement et la santé publique sont d'autant plus incompréhensibles que la totalité des déchets dispose d'une filière de collecte et d'élimination appropriée.

Pour rappel, le dépôt sauvage est interdit depuis la loi du 15 juillet 1975. Il constitue une infraction punie d'une peine d'amende allant de 35 à 1500 €.

Comment signaler un dépôt sauvage ?

- par l'application mobile « VLM L'Appli », tuile « Signaler » ;
- en contactant le guichet unique de la mairie au 04 67 69 75 75.

— ESPACES NATURELS —

Lido des Aresquiers : une étude pour mieux en appréhender les usages



Dans le cadre de la gestion des sites du Conservatoire du littoral, une étude a été réalisée, l'été dernier, sur le Lido des Aresquiers ; celle-ci portait sur :

- la perception par les usagers des actions des gestionnaires (protection des oiseaux laro-limicoles, préservation de l'espace arrière-dunaire...);
- la vision et l'intérêt de ce site pour celles et ceux qui le fréquentent ;
- les problématiques rencontrées par les usagers.

Elle révèle que plus de 75% des usagers sont satisfaits des actions menées par les gestionnaires du site. Toutefois, un manque de communication autour de celles-ci est pointé du doigt. C'est la raison

pour laquelle des panneaux d'information ont été implantés. Ces supports viennent compléter les temps de sensibilisation réguliers apportés par les éco-volontaires et des gardes du littoral.

Cette étude a également été l'occasion de quantifier la fréquentation du lido (bateaux au mouillage, vélos, piétons...) et sa répartition dans l'espace, dans un objectif de connaissance et non d'interdiction. Les éco-compteurs présents aux entrées de site complètent cette étude, et pour rappel, ceux-ci ne filment pas.

Contact :
Maison des Salines
04 67 13 88 57
salines@cen-occitanie.org

— DÉCHETS ORGANIQUES —

Un nouveau composteur sur la commune



On estime que les ordures ménagères résiduelles sont composées à 30% de biodéchets. Afin d'inciter à leur valorisation, un composteur collectif a été installé en avril 2022, chemin du Mas Neuf, par la Métropole et la Mairie, en collaboration avec l'association Compostons.

Au vu de l'engouement suscité par cette initiative dans le quartier, il a été décidé d'installer un deuxième composteur collectif, courant janvier, au niveau du parking du collège. Il sera inauguré le 11 février à 11h. Bientôt, les habitants

du secteur auront la possibilité de faire du compost collectif. C'est efficace pour alléger sa poubelle ; c'est également un excellent moyen pour créer du lien social !

Compostons VLM

Un groupe de citoyens villeneuvois engagés promeut le compostage de proximité des biodéchets.
+ d'infos sur leur page Facebook « Compostons VLM », ou par mail à compostonsvml@gmail.com

— RÉGLEMENTATION —

Elaguer ses plantations empiétant sur le domaine public, c'est une obligation !

Pour rappel, les riverains du domaine public et des chemins ruraux ont l'obligation d'entretenir leurs haies, arbres et arbustes, de manière à ne pas gêner le passage des piétons et à ne pas entraver la sécurité des usagers en cachant, par exemple, des panneaux de signalisa-

tion ou en diminuant la visibilité dans une intersection.

Leur responsabilité peut être engagée si un accident survient en raison de la violation des dispositions relatives aux plantations en bordure d'une voie publique.

— CHIENS ERRANTS —

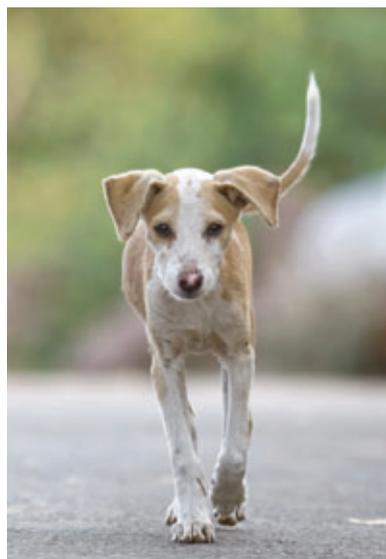
Que faire, qui contacter ?

• Contactez la fourrière animale au 04 67 27 55 37. Celle-ci se déplacera pour récupérer le chien, l'identifier et l'emmener chez le vétérinaire au besoin.

Située sur la RD 185, lieu-dit Carré du Roy, la fourrière est joignable du lundi au samedi, de 9h à 12h et de 14h à 18h ; le dimanche de 14h à 17h30.

• Vous pouvez également prévenir la police municipale au 06 87 68 99 61, qui se chargera de récupérer l'animal pour l'amener en fourrière.

• En dehors des heures d'ouverture de ces services, composez le 17 (gendarmerie).



A noter

Au bout d'un délai franc de 8 jours ouvrés, si l'animal n'a pas été réclamé par son propriétaire, il est considéré comme abandonné et devient la propriété du gestionnaire de la fourrière.

— MÉMOIRE LOCALE —

Les chapelles du territoire de Villeneuve

(1^{ère} partie)

Chronique d'Alain Guerrero, notre « historien » local.

L'An mil est caractérisé par une importante réforme de l'Eglise. Les constructions religieuses « fleurissent » un peu partout. Les campagnes françaises se couvrent d'un blanc manteau d'églises, selon la formule du moine chroniqueur Raoul Glaber. De nombreuses chapelles, églises, gleysettes s'élèvent autour du siège épiscopal de Maguelone. Certaines ont résisté aux outrages du temps, d'autres ont entièrement disparu et n'apparaissent qu'au travers des archives, à la faveur des recherches des historiens. Partons à la découverte de notre patrimoine architectural religieux.

La chapelle Notre Dame des Oliviers

A l'origine placée sous le vocable de Ste Marie de Villeneuve, ce sanctuaire apparaît déjà dans une bulle du pape Alexandre III qui mentionne sa fondation par l'évêque Raymond Gaucelin (1129-1160). Lors de sa construction, la chapelle se situe entre vignes et oliveraies bordant le chemin du Pilou et le ruisseau de la Capouillère. Bâtie près des fossés et des remparts de la ville, elle va donner son nom au portail qui s'ouvre sur le chemin de Villeneuve vers Maguelone. Dans de nombreux documents, ce portail est dénommé Portail de Notre-Dame. C'est le sacriste de Maguelone qui assure l'entretien de la chapelle. Il doit faire brûler jour et nuit une lampe à huile grâce aux fruits de sa production. Un conflit va opposer le sacriste et l'évêque Jean de Montlaur au sujet de l'agrandissement du bâtiment. En 1168, l'évêque interdit les travaux et le pape Alexandre III doit intervenir pour apaiser la situation. Au XV^{ème} siècle, cette chapelle est toujours dans la mouvance du sacriste ; elle est dénommée alors Notre Dame d'Olivet, Notre Dame de l'Olivette, puis Notre Dame des Oliviers. A partir de 1753, plus aucun office n'est célébré. Après la Révolution, la chapelle est vendue comme bien national avec les terres qui lui sont affectées. Un chapelain en assure

l'entretien. En 1793, l'église St Etienne est transformée en Temple de la Raison. Alors la chapelle reprend du service et les paroissiens villeneuvois viennent assister aux offices. Abandonnée puis achetée par la famille Berthès, elle servira de remise agricole sous le nom de Capelette. Aujourd'hui, elle abrite le restaurant La Chapelle.

La chapelle St Blaise

Cette chapelle est située dans le parc de Maguelone au sud-ouest de la cathédrale. Elle a été construite au XIV^{ème} siècle par l'évêque André de Frédol. De style gothique, flanquée de contreforts, elle se trouve dans la première enceinte près de l'hôtellerie et de l'hospice. A l'origine, elle est utilisée par le personnel de service de la communauté, avec notamment un médecin, un scribe, un tailleur et

un cordonnier. Elle sert éventuellement de morgue en attendant l'inhumation des cadavres apportés de nuit. Plus tard, elle servira d'aumônerie. Pendant les trois siècles d'abandon de Maguelone, un prêtre assure la présence du Saint Sacrement dans la chapelle St Blaise, maintenant ainsi le lien filial avec l'Eglise de Rome. Lors de sa visite à Maguelone en 1822, Jean-Marie Amelin décrit la chapelle comme étant une infirmerie, un petit édifice pittoresque et singulier. Longtemps négligée et laissée à l'abandon, il ne restait que les murs lorsque Maguelone fut vendue comme bien national en 1791. La chapelle est entièrement restaurée au XIX^{ème} par Frédéric Fabrège qui y installe sa bibliothèque en 1885. On peut y admirer un curieux bas-relief que Fabrège avait acheté chez un



La Capelette en 1999

© A. Guerrero



La chapelle St Blaise à Maguelone (Laurens-1843)

antiquaire de Montpellier et qui provient de Perpignan. Une plaque commémorative est apposée au dos du chevet de la chapelle. Elle rappelle la venue de Frédéric Mistral à Maguelone le 27 mai 1900. A cette occasion, le poète provençal chante pour la première fois la Respelido (chant à la gloire de la langue du Midi) devant un parterre de plus de 200 félibres. La plaque est dévoilée au public par la veuve du poète, le 15 juin 1930, date d'anniversaire du centenaire de la naissance de Frédéric Mistral. La chapelle sert aujourd'hui de salle de réunion et de séminaire.

La chapelle St Exindre de la Magdelaine

On peut citer également la chapelle St Exindre de la Madeleine dont les fondations étaient encore visibles, au début du XX^{ème} siècle, dans un petit bois de pins aux abords de l'Estagnol. La chapelle Notre-Dame d'Exindre, appelée plus tard Ste Marie-Madeleine d'Exindre apparaît très tôt dans les cartulaires de Maguelone et dans de nombreuses sources médiévales dès le XI^{ème} siècle. C'est l'église de la paroisse d'Exindre, une des trois paroisses du territoire de notre commune. Elle est située sur l'axe sud-nord, appelé chemin carrière pélerine, constituant le passage obligé entre

la Gardiole et la zone littorale. La paroisse désertée, la chapelle tombe en ruine. Lors de sa visite pastorale en 1634, Monseigneur de Fenouillet n'y trouve qu'un pan de mur et les fondations. Il en ordonne la reconstruction. Mais les travaux tardent et les Villeneuvois assignent le Chapitre en 1684 pour entreprendre le chantier... ; sans succès. Au début du XX^{ème} siècle, l'historien Maurice Gennevaux effectue une campagne de fouilles dans le secteur de la Madeleine. Il met au jour plusieurs sépultures en coffre, ainsi que les fondations d'une église qui est identifiée comme l'ancienne



Le Baptistère de la Madeleine (Sté archéologique de Montpellier)

chapelle paroissiale de Sainte Marie d'Exindre (Exindre). Lors des fouilles, on retrouve un magnifique baptistère ciselé de rinceaux stylisés, de torsades et d'entrelacs (photo). M. Joseph Sicard, propriétaire des lieux, en fait don au musée de la Société archéologique de Montpellier, où il est exposé aujourd'hui.

(À suivre...)

Lo Portal d'ÒC n°9

Les vents (1^{ère} partie)

Agriculteurs et pêcheurs, toujours attentifs aux changements du temps et à l'influence de la météorologie, utilisaient souvent des termes occitans pour désigner les vents et leurs variantes.

Lo Magistrau (le Mistral), vent du nord-est (de l'occitan ancien mestral qui signifie magistral, le plus fort). C'est effectivement le vent qui souffle le plus fort.

Lo Labech : Etymologiquement, le vent qui vient de Lybie, c'est-à-dire du sud-est. C'est généralement une brise qui arrive de la mer, rafraichissante en été.

Lo Gregau (le Grec) : Ce vent humide et froid qui souffle du nord-est amène presque toujours la pluie. Proverbe : Quand bufa dau Grec, la pluèja au bec (Quand le vent du Grec souffle, la pluie n'est pas loin). Une Gregalada est une période pendant laquelle souffle le Gregau.

Lo Marin désigne un vent fort venant de la mer. La marinada est un « temps à la mer », qu'on appellera péjorativement marinàs. (À suivre...)

GRUPE VILLENEUVE, L'AVENIR AVEC VOUS

L'année 2022 a été une année difficile, une crise sanitaire qui s'éternise, un conflit en Ukraine dont nous sommes à la fois témoins et indirectement victimes.

Une augmentation des prix de l'eau, de l'électricité, des carburants, du gaz mais aussi du bois.

Mais que s'est-il passé à Villeneuve ?

Il y a un an, NOUS REFUSIONS déjà la mise en place SANS CONCERTATION de la ZFE sur Villeneuve. Nous le répétons, NOTRE COMMUNE N'EST TOUJOURS PAS PRETE. Nous apportons tout notre soutien au collectif « NON A LA DICTATURE ZFE ».

Concernant le passage à 30km/h, les Villeneuvois n'y comprennent rien !

Savez-vous que cette décision a été prise sur la base d'une pseudo consultation orientée, avec l'aval de 70 personnes sur 11000 habitants POUR ce passage à 30 ! On le répète souvent lors des conseils municipaux, les décisions sont prises en petit comité entre « copains ! ».

Que s'est-il passé sur le boulevard des Moures ? Notre mandat prévoyait un plan d'aménagement urbain avec pistes cyclables, organisation du stationnement et chicanes arborées.

Rien n'a été fait.

Des riverains se sont vu sanctionnés du jour au lendemain avec des amendes de 135€ juste avant les fêtes, quel manque d'humanité... Est-ce cela le bien vivre ensemble ? A cela, rajoutons l'augmentation considérable du prix de la cantine pour une majorité de la population... Quel mauvais choix politique de pénaliser les enfants.

Nous souhaitons évoquer l'extinction de l'éclairage public en mode TOUT ou RIEN qui pour notre groupe est une ABERRATION !

Encore une action extrême, précipitée et sans réelle réflexion. Rappelons que durant notre mandature, nous avons bénéficié d'une conversion des lampadaires ampoules en lampadaires à leds.

Lors de notre participation à la réunion d'information, nous avons proposé des alternatives, comme la baisse d'intensité par palier au cours de la nuit ou un zonage dans les axes principaux, ou l'utilisation de capteurs, mais nous n'avons pas été entendu...

Rappelons que la gestion comptable de l'éclairage public relève de la Métropole et il n'y a donc aucune économie pour les Villeneuvois.

Durant tout 2022, aucun projet n'a vu le jour dans la commune. Les Villeneuvois sont en reste des promesses électorales. Qu'en est-il du stade, de l'étude de désimperméabilisation des cours d'école, de la réhabilitation de l'avenue de Mireval, des parkings, du pumtrack.

Nos propositions ne sont jamais prises en compte lors des conseils municipaux nous obligeant à nous mettre « artificiellement » en colère...

Saluons l'organisation des fêtes, des spectacles et des manifestations... peut on se permettre de telles priorités ?

Nous souhaitons tout de même une belle année 2023 à tous les Villeneuvois et restons à vos côtés.

VILLENEUVE L'AVENIR AVEC VOUS

GRUPE VLM DÉMOCRATIE CITOYENNE

Chers Villeneuvoises chers Villeneuvois

Nous espérons vivement que vous avez passé d'excellentes fêtes de fin d'années. Ces instants restent magiques et réunissent la famille, les amis. Malgré un contexte de plus en plus difficile, la solidarité et la convivialité doivent rester dans nos valeurs.

Une nouvelle année commence et nous espérons qu'elle permettra à des projets déjà ancrés sous l'ancienne municipalité, de voir le jour.

Pour commencer, parlons de travaux de voiries effectués en fin d'années. Beaucoup d'entre vous ont été désagréablement surpris par ceux du Boulevard des Moures :

- Pourquoi ces places en décalé très accidentogènes ? difficile la nuit de repérer ces voitures garées en alternance de part et d'autre de la chaussée et difficile de ne pas imaginer qu'un jour il y aura problèmes, A la place de ces chicanes destinées à réduire la vitesse n'y avait-il pas la possibilité de réviser en premier lieu un sens de circulation afin d'établir des places le long de la route en sens unique avec ralentisseurs?

- Où en est ce projet de revoir le sens de circulation ? il y a tellement de routes à refaire dans notre ville ; une étude concrète et globale devrait avoir lieu et ainsi donner une vision plus logique et plus accessible pour la création de places de parking.

- Extinction de l'éclairage public qui est un bien public qui répond aux différents besoins des habitants. Ne serait-il pas plus opportun de baisser l'intensité de la lumière au lieu de supprimer ce service ? Le noir complet est anxiogène et contraire au confort des usagers et à la protection de la vie nocturne.

- Mutuelle communale : appellation un peu trompeuse car ce n'est pas la commune qui souscrit les contrats ou finance le dispositif. Question : Les nouveaux bénéficiaires adhérents vont-ils avoir une bonne mutualisation des risques ? A voir,

Nous espérons que l'année 2023 apportera à chacun la satisfaction de voir enfin évoluer notre ville vers une amélioration dans tous les domaines.

Nous vous souhaitons une très belle année remplie avant tout de santé, d'amour et de joies malgré l'époque de drames que nous traversons.

Annie Crégut et Pascale Rivaliere

Entretien avec

Odette Lheureux,
Présidente de
l'Association des
Retraités



“ Les Villeneuvois sont invités à pousser la porte de la Chapelle pour découvrir l'Association des Retraités, nous rencontrer, se renseigner et pourquoi pas s'inscrire.

Pouvez-vous nous parler de l'association et de votre rôle au sein de celle-ci ?

Odette Lheureux - L'Association des Retraités a été créée en 1975. Elle rassemble, chaque année, près d'une centaine d'adhérents qui prend plaisir à se retrouver pour s'amuser et échanger, dans la convivialité.

J'ai d'abord été adhérente de cette association, puis vice-présidente pendant trois ans. J'en ai pris la présidence en janvier 2022 pour éviter qu'elle ne ferme ; personne ne souhaitait reprendre ce poste. Je voulais qu'on continue à se retrouver tous ensemble. C'est un peu comme une famille. Tant que je pourrai, je m'en occuperai, ça me tient à cœur !

Comment fonctionne l'Association des Retraités ; Quelles activités y sont proposées ?

Odette Lheureux - Nous sommes ouverts du lundi au vendredi, de 14h à 17h. Des animations sont proposées selon les envies de chacun. Aujourd'hui, il y a un groupe qui joue au Scrabble® et un autre aux cartes. Nous organisons régulièrement des repas et des goûters. Par exemple, en janvier, se tient le repas de l'assemblée générale pour tous les adhérents et en mars le goûter des grand-mères. Nous proposons aussi des lotos avec une petite collation, deux mercredis après-midi par mois et des ateliers de réflexion autour d'énigmes, tous les mardis.

En ce moment, des membres réfléchissent à la création d'un atelier poésie qui aurait lieu une fois par

mois. Chacun peut initier de nouvelles animations. Nous organisons aussi des voyages : il y en a eu un au Perthus en décembre ; un autre est prévu en mai, sûrement en Espagne. Notre jardin est ouvert à tous ceux qui souhaitent en profiter, pour jouer à la pétanque par exemple. Un programme est diffusé chaque mois pour annoncer les animations à venir.

Comment adhérer à l'association ?

Odette Lheureux - Souvent c'est par le bouche-à-oreille que les gens viennent. Les Villeneuvois sont invités à pousser la porte de La Chapelle pour découvrir l'Association des Retraités, nous rencontrer, se renseigner et pourquoi pas s'inscrire.

L'adhésion annuelle est de 10 euros. Il peut être demandé dans certains cas un supplément, comme pour les repas ou les voyages. L'association prend également en charge une partie des frais, ce qui permet aux membres de bénéficier d'un tarif avantageux. Nous sommes cependant contraints de faire avec l'évolution des prix, et notamment celui du transport qui a fortement augmenté.

En conclusion, pourquoi rejoindre l'Association des Retraités ?

Odette Lheureux - C'est convivial, sympa, bon enfant et c'est ce qu'il faut ! Chacun a ses petites habitudes. Le but est de partager un bon moment sans se soucier des tracas du quotidien, de s'amuser, de discuter et surtout ne pas rester seul chez soi...

Contact

06 67 69 50 77
tamalou34@orange.fr
48, rue des Pénitents
34750 Villeneuve-lès-Maguelone



— SOLIDARITÉ —

Un spectacle qui fait « **show au chœur** »



Apporter un brin de magie aux enfants et adolescents très gravement malades, voici l'objectif que l'association Rêves s'est fixé. En réalisant leurs vœux les plus fous, elle leur permet de s'évader du quotidien, de vivre des expériences inoubliables et de reprendre confiance en l'avenir. Environ trois cents rêves sont réalisés chaque année, financés grâce à des dons ou des manifestations.

Vous souhaitez passer un bon moment musical tout en devenant par votre présence, un faiseur de rêves ? La chorale « Chœur Battant » composée de quarante choristes présentera son spectacle « Ça fait



© Chœur Battant (Rêves)

show au chœur », le dimanche 12 mars 2023 à 16h au Théâtre Jérôme Savary, au profit de l'association Rêves.

Contact : www.reves.fr
Facebook : Association Rêves - Délégation de l'Hérault
Instagram : associationreves34

Les billets sont en vente en ligne, via le lien suivant et le seront également sur place le jour du spectacle. <https://www.helloasso.com/associations/reves/evenements/ca-fait-show-au-ch-ur>

— LOISIRS —

Villeneuve Arts & Loisirs : des activités pour tous

Villeneuve Arts & Loisirs organise des cours d'initiation à la peinture abstraite pour adolescents et adultes, tous les mercredis de 18h30 à 20h à la maison des associations Pierre Waldeck-Rousseau (8, rue des Colibris).

Par le biais d'exercices simples, ludiques et pédagogiques, les participants sont invités à imaginer et à créer une nouvelle réalité, voire à trouver leur propre univers artistique, en vue de proposer une peinture vectrice de sensations et d'émotions.



© Association VAL

Pour rappel, l'association propose de nombreuses activités pour enfants, adolescents et adultes : ateliers créatifs, cours de danse classique, step, cardio boxing, hip-hop, yoga, stretching, salsa, modernjazz, street dance...

Contact : **04 11 75 82 73**
accueil@villeneuve-arts-loisirs.org
villeneuve-arts-loisirs.org
Facebook :
VAL - Villeneuve Arts & Loisirs

— FOOTBALL —

L'USV à la conquête du **foot féminin** !

L'Union Sportive Villeneuvoise lance une campagne pour développer le football féminin. Pour ce faire, elle invite toutes les jeunes filles de 10 à 15 ans qui souhaite-

raient se lancer dans l'aventure, à se rendre au stade Joseph Blanc le mercredi de 15h à 17h, pour participer à des séances d'entraînement gratuites.



© Union Sportive Villeneuvoise

Une sensibilisation au ramassage des déchets...

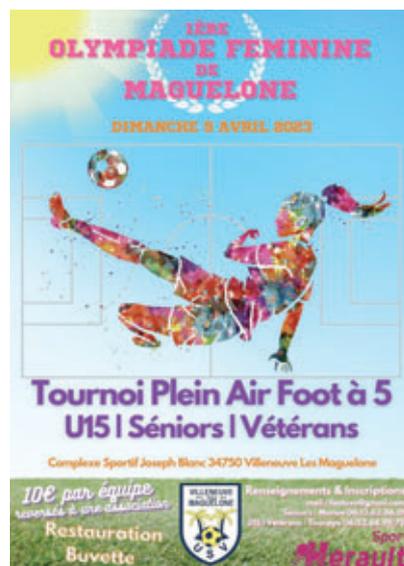
Dans le cadre du stage de football organisé durant les vacances scolaires, les enfants ont participé au ramassage des déchets au complexe sportif. Une belle action écocitoyenne réalisée par ces jeunes joueurs, en corrélation avec les valeurs du sport. Bravo à eux !

Contact : **06 52 12 41 96** - footusv@gmail.com - usv-football.fr
Facebook : USV-Union sportive villeneuvoise - Instagram : usvofficiel

L'USV vous donne rendez-vous

. Dimanche 29 janvier à 15h, grand loto du foot au centre culturel Bérenger de Frédol (salle Sophie Desmarests). Tombola et restauration sur place.

. Dimanche 9 avril, première olympiade féminine de Maguelone ; un tournoi de foot à cinq en plein air.



— COURSE À PIED —

Le printemps et les Boucles de Maguelone bientôt de retour

La 32^e édition des Boucles de Maguelone organisée par l'association Maguelone Jogging, se déroulera les **samedi 1^{er} et dimanche 2 avril 2023**. Durant ces deux jours, le sport sera à l'honneur à Villeneuve-lès-Maguelone, avec des compétitions pour les enfants et les adultes, en course à pied ou marche nordique. Certains joueront la

victoire, d'autres auront le plaisir de participer, en profitant d'une belle ambiance et d'un cadre exceptionnel au bord de la plage et des Salins. Maguelone Jogging vous attend nombreux, pour courir ou encourager les participants !

Contact : **07 86 76 02 89**
www.maguelonejogging.com
Facebook : Maguelone Jogging



© Evasion Sport by Charlies (Maguelone Jogging)

— SPORT DE COMBAT —

Le Kick Boxing Villeneuvois rattaque fort la saison !

Les coachs Roxane, Kevin, Mamoud, Caba et Thomas proposent différents cours selon les profils : kids, ados, boxe adultes et section féminine. Chaque cours compte plus de quarante adhérents.

Il y a trois ans maintenant que le club a quitté le dojo de l'avenue de la Gare pour s'installer à la maison des associations, où la Commune met à sa disposition une salle de boxe. Après avoir surmonté la période Covid durant laquelle des cours en visio ou en extérieur ont été mis en place pendant plusieurs mois, membres et coachs sont plus motivés que jamais ! L'heure est à la préparation des compétitions, pour certains. Thomas a ainsi récemment combattu pour le titre de champion d'Europe pro de full contact, s'inclinant face à un Anglais au beau

palmarès (cent vingt combats et déjà quinze titres nationaux et internationaux). Il a pour projet de faire monter le club en puissance, bien accompagné par son entraîneur Antoine Garcia et l'ensemble des coachs et membres qui parti-

cipent à la formation de la nouvelle génération de combattants.

Contact :
06 61 86 48 00
kbvilleneuvois34@gmail.com
kickboxingvilleneuvois.fr
Facebook : Kick Boxing Villeneuvois



© Kick Boxing Villeneuvois

— CHANTS ET DANSES —

Cantacigalona : le plein de projets !

Plusieurs projets animent l'association en ce début d'année :

- la reprise du rendez-vous mensuel « après-midi chantés et dansés » destiné aux résidents de l'EHPAD Mathilde Laurent ;
- la participation, au mois de mars, aux temps périscolaires à l'école élémentaire P. Bouissinet (deux sessions) ;
- la participation à différentes festivités, telles que la Saint-Valentin ou le Carnaval.

L'organisation d'un thé dansant mensuel ouvert à tous les Villeneuvois est également en projet !



© Cantacigalona

Contact : **cantacigalona.e-monsite.com** - **06 78 09 36 94** (Charles Garcia)
carlititogarcia@yahoo.fr

— BOUTIQUE SOLIDAIRE —

Nouveau look pour La Pépîte de Maguelone



La Pépîte de Maguelone est une boutique de prêt-à-porter de seconde main. L'association propose de quoi habiller petits et grands, en redonnant vie aux vêtements et accessoires de mode issus de dons de particuliers.

Grâce à de généreux donateurs que l'association remercie chaleureusement, la boutique s'est refait une beauté. L'ensemble de l'équipe est impatient de vous accueillir dans ce nouveau décor et vous invite à découvrir sa collection dans une



ambiance conviviale. Vous pourrez y trouver de petites « pépites », tout en contribuant à ce joli projet écologique et solidaire !

Contact :
06 95 89 49 39
lapepitedemaguelone@gmail.com
Facebook : Pépîte Maguelone

— FESTIVITÉS —

Une nouvelle présidence pour le Comité des Fêtes

Suite à la démission de Jean-Marie Avinens de la présidence du Comité des Fêtes, une assemblée générale extraordinaire a été organisée. A cette occasion, Agnès Garcia a été désignée pour le remplacer en intérim, en attendant la prochaine assemblée ordinaire qui aura lieu le 24 mars 2023 à 21h, à la salle Max Rouquette.

Contact : cdf.vlm@gmail.com
07 67 59 45 20
Facebook : Comité Des Fêtes De Villeneuve Les Maguelone

A VOS AGENDAS !

Carnaval : dimanche 16 avril
Loto : dimanche 26 février à 15h
Fougasset : à partir du lundi 26 juin
Fête locale : du mercredi 12 au dimanche 16 juillet
Fête de la Mer : vendredi 4 et samedi 5 août
Feria des Vendanges : en septembre



— CLUB TAURIN —

Courses au plan et loto

La Section Taurine Villeneuvoise et la jeunesse vous donnent rendez-vous les dimanches 22 janvier et 12 février 2023 à partir de 11h, aux arènes municipales, pour une course au plan. Programme de ces deux journées : 11h, 2 taureaux - 12h, apéritif - 14h30, 8 taureaux. Buvette et restauration sur place. Entrée : 4 € (2 € pour les moins de 12 ans).

Le club taurin vous informe par ailleurs que son traditionnel loto se déroulera le 19 février à 15h, au centre culturel Bérenger de Frédol.

Contact : **06 89 13 60 20**

Facebook : **Section Taurine Villeneuvoise**



— GYMNASTIQUE VOLONTAIRE —

JNC, c'est aussi des activités pour les tout-petits !

Depuis cinquante ans, l'association Jeune Nature Culture anime des activités sportives autour de la gymnastique et du fitness.

De la gym douce est proposée aux seniors, le mardi et le vendredi, de 10h à 11h. L'association organise par ailleurs des séances de fitness, bodysculpt, Cuisses Abdos Fessiers, circuit training, low impact aerobic, stretching, BodyZen, Pilates... ouvertes à tous les niveaux et à tous les âges, le mardi et vendredi, de 9h à 10h, et le lundi et mercredi, de 19h à 20h.

Alors, si l'une de vos résolutions 2023 est de faire du sport en salle dans une ambiance conviviale, les membres de JNC vous invitent à les rejoindre !

La grande nouveauté du club depuis la rentrée de septembre est la mise en place d'activités pour les jeunes enfants. Il s'agit de séances d'apprentissage du sport en musique, sur un parcours ludique ou via des jeux collectifs. Un cours d'essai gratuit est proposé. Ces activités se déroulent tous les mercredis (hors vacances scolaires) avec

Marjolaine et Renée :

- de 9h30 à 10h15, pour les enfants de 10 mois à 3 ans, accompagnés d'un adulte ;

- de 10h30 à 11h30, pour les enfants de 3 à 6 ans.

Contact : **06 12 58 27 26**

jnc.brous@gmail.com

Facebook : **JNC Villeneuve Lès Maguelone**



— CRÉATIVITÉ —

Emergences vous donne rendez-vous !

L'association Emergences organise un atelier autour du cyanotype, samedi 4 février de 10h à 16h30, au local de l'association, 29 place du Gazian.

Le cyanotype est un procédé ancien qui permet d'obtenir un tirage photographique monochrome à

dominante bleu grâce aux effets de la lumière. Pour en réaliser un, il faut donc des produits bien définis, du soleil, de l'eau... et quelques petites astuces que Sylviane Compan vous fera découvrir, afin de créer un magnifique marque-pages. Les frais de participation s'élèvent à 65 €. Ils

incluent la fourniture du matériel ainsi que le repas au café ludique Le 8uit, toujours dans un esprit de convivialité et de partage.

Inscriptions auprès de Sylviane Compan : 06 80 22 93 24
sylvianecompan34@gmail.com
(atelier limité à 6 participants).



Emergences vous convie par ailleurs, du 6 au 31 mars au centre Bérenger de Fré dol, à une exposition rétrospective (œuvres, photos, moments partagés...) consacrée aux 20 ans de l'association. Le vernissage aura lieu le 10 mars à 18h30.

— GASTRONOMIE —

Méli-Mélo vous convie à son « couscous tradition »

L'association Méli-Mélo vous donne rendez-vous le **vendredi 3 février à partir de 18h** aux arènes de Villeneuve-lès-Maguelone, pour déguster un couscous à emporter au prix de 13,50 € par personne.

La réservation est à effectuer avant le 27 janvier 2023, via le contact ci-dessous.

Particuliers et entreprises,
n'hésitez pas à passer
commande !
06 51 90 33 95 / 06 25 32 04 93



AGENDA

Une sélection d'événements à voir, à faire à Villeneuve-lès-Maguelone

Retrouvez l'agenda mis à jour en temps réel sur www.villeneuvelesmaguelone.fr

Tout public

> Jusqu'au 24 fév.

CENTRE BERENGER DE FREDOL
Exposition « Sauf les jours de pluie »

Mā THEVENIN



Dès 7 ans

> Tous les vendredis

[de 16h45 à 18h45]

MÉDIATHÈQUE DE MÉTROPOLE
GEORGE SAND

Après-midi jeux vidéo
(PS4, PS5 et Switch)

Pour s'amuser seul, entre amis ou en famille, sur les consoles de la médiathèque.

Réservé aux abonnés, sur inscription
Tél : 04 67 69 97 17

Tout public

> Samedi 21 janv.

[11h]

MÉDIATHÈQUE DE MÉTROPOLE
GEORGE SAND

En route vers le Portugal

Un spectacle pour découvrir une partie du folklore portugais autour d'une démonstration de danses et d'une présentation du costume traditionnel.

Avec l'association APFH

Entrée libre dans la limite des places disponibles

> Dimanche 22 janv.

[à partir de 11h]

ARENES C. JOUVENEL

Journée taurine : course au plan

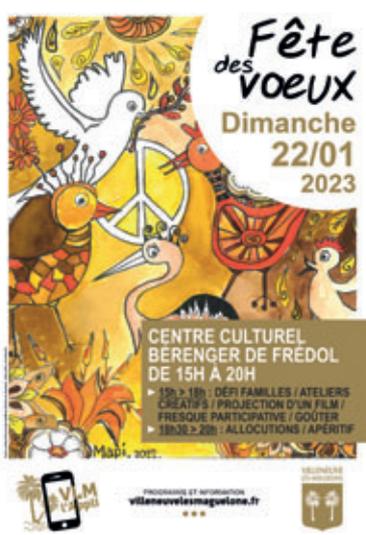
Lire en p.26

> Dimanche 22 janv.

[de 15h à 20h]

CENTRE BERENGER DE FREDOL

Fête des vœux



- 15h* : défis des familles (courses en sac, à ski...); à partir de 7 ans.

- 15h* et 16h30* : atelier créatif

« carte de vœux des retardataires » (1h); pour les enfants de plus de 3 ans accompagnés.

16h : goûter animé par les artistes du Lunatypik Circus Show.

16h30* : projection du film « The Kid » de Charlie Chaplin.

* Sur inscription au 04 67 69 71 44.

18h30 : cérémonie des vœux à la population, suivie d'un apéritif dégustation des vins du terroir.

Dès 6 ans

> Mercredi 25 janv.

[de 16h à 18h]

MÉDIATHÈQUE DE MÉTROPOLE
GEORGE SAND

Jeux de société :
de continent en continent

Pour voyager autour du monde à travers une sélection de jeux de société.

Entrée libre dans la limite des places disponibles

Dès 8 ans

> Vendredi 27 janv.

[20h30]

THÉÂTRE JERÔME SAVARY

Othello et le monstre aux yeux verts

Cie Bruitquicourt
Tragicomédie

Libre adaptation d'Othello. Cette mise en scène décalée offre au spectateur une lecture tragique et comique de l'œuvre quatre fois centenaire de William Shakespeare. Une vision rock et déjantée réécrite pour quatre comédiens et un musicien, dans une orchestration générale burlesque et absurde.

Tél. : 04 67 69 58 00



© Brice Bourgeois

De 1 à 4 ans

> Samedi 28 janv.

[10h15]

MÉDIATHÈQUE DE MÉTROPOLE
GEORGE SAND

Bébés musiciens :
On part en voyage !

Direction le Portugal avec une présentation de différents instruments traditionnels pour faire découvrir aux tout-petits la musique et les danses du folklore portugais.

Sur inscription : 04 67 69 97 17

> **Dimanche 29 janv.**

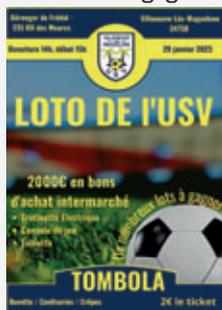
[15h]

CENTRE BERENGER DE FREDOL
(salle Sophie Desmarests)

Loto

Association Union Sportive
Villeneuveoise

De nombreux lots à gagner !



De 9 mois à 3 ans

> **Mercredi 1^{er} fév.**

[10h30]

**MÉDIATHÈQUE DE MÉTROPOLE
GEORGE SAND**

Bébés joueurs

Un moment de jeux pour les
tout-petits accompagnés d'un
adulte.

Sur inscription : 04 67 69 97 17

> **Vendredi 3 fév.**

[à partir de 18h]

ARENES MUNICIPALES

Couscous tradition

Association Méli-Mélo

Lire en p.27

Tout public

> **Vendredi 3 fév.**

[20h30]

THÉÂTRE JERÔME SAVARY

Les choses de la vie

Ensemble Contraste - Albin de la
Simone • Concert



Arnaud Thorette, Johan Farjot
(Ensemble Contraste) et Albin de la
Simone se connaissent depuis 10 ans,
au détour des studios et des disques

qu'ils ont enregistrés. Musique
classique, chanson française,
compositions originales et nouvelles
chansons : ces amis jouent les uns
avec les autres.

Tél. : 04 67 69 58 00

> **Samedi 4 fév.**

[de 10h à 16h30]

ASSOCIATION EMERGENCES

**Atelier création de
cyanotypes**

Lire en p.27

Tout public

> **Les 3, 4 et 5 fév.**

MAISON DES SALINES

**La Galerie Éphémère vous
donne rendez-vous pour sa
11^e édition !**

Journées mondiales des zones
humides • CEN Occitanie

Lire en p.13

Dès 7 ans

> **Vendredi 10 fév.**

[20h30]

THÉÂTRE JERÔME SAVARY

Une vie sur mesure

Cie Scènes plurielles - Texte de
Cédric Chapuis • Théâtre musical



Loin d'être idiot, Adrien Lepage est
simplement... différent. À mi-chemin
entre Forest Gump et Billy Elliot, ce
gamin surdoué, beau de naïveté, vit
une passion défendue pour la
batterie.

Petit à petit, il lève le voile sur une
histoire aussi drôle que boulever-
sante. Il vous prend par la main et
vous conte l'histoire de sa vie à
travers son amour pour son
instrument.

Une vie où rythmes et musiques se
dégustent justement... avec déme-
sure. Une expérience scénique d'une
puissance de partage et d'émotion
exceptionnelle.

Tél. : 04 67 69 58 00

> **Dimanche 12 fév.**

[à partir de 11h]

ARENES C. JOUVENEL

**Journée taurine :
course au plan**

Lire en p.26

> **Dimanche 19 fév.**

[15h]

CENTRE BERENGER DE FREDOL
(salle Sophie Desmarests)

Loto

Association Section Taurine
Villeneuveoise

De nombreux lots à gagner !

Dès 3 ans

> **Mercredi 22 fév.**

[de 16h à 18h]

**MÉDIATHÈQUE DE MÉTROPOLE
GEORGE SAND**

Jeux de société

Pour jouer, tester, découvrir ou
redécouvrir une sélection de jeux
de société et partager un bon
moment.

Entrée libre dans la limite des places
disponibles

Tout public

> **Mercredi 22 fév.**

[de 19h30 à 21h30]

MAISON DES SALINES

Fréquence Grenouille

CEN Occitanie

A vos bottes, prêts... coassez !

Sur inscription : 04 67 13 88 57

> **Dimanche 26 fév.**

[15h]

CENTRE BERENGER DE FREDOL
(salle Sophie Desmarests)

Loto

Association du Comité des Fêtes
De nombreux lots à gagner !

Dès 7 ans

> **Mardi 28 fév.**

[de 16h à 18h]

**MÉDIATHÈQUE DE MÉTROPOLE
GEORGE SAND**

**Après-midi jeux vidéo
(PS4, PS5 et Switch)**

Pour s'amuser seul, entre amis ou
en famille, sur les consoles de la
médiathèque.

Entrée libre dans la limite des places
disponibles

Dès 8 ans

> Mercredi 1^{er} mars

[de 14h30 à 16h30]

MÉDIATHÈQUE DE MÉTROPOLE
GEORGE SAND

Abricadabroc : initiation au Quilling



Le Quilling, vous connaissez ? Il s'agit d'une forme d'art qui consiste à créer des motifs décoratifs en papier roulé. La médiathèque vous fournira le matériel et vous attendra munis de vos petites mains créatives, afin de partager un moment durant les vacances.

Sur inscription dès le 11 février :

04 67 69 97 17

Tout public

> Du 6 au 31 mars

[de 9h à 16h30]

CENTRE BERENGER DE FREDOL

Exposition rétrospective des 20 ans d'Emergences

Vernissage le vendredi 10 mars à 18h30

Lire en p.27

De 6 mois à 3 ans

> Mercredi 8 mars

[10h30]

MÉDIATHÈQUE DE MÉTROPOLE
GEORGE SAND

Bébés lecteurs

Comptines, lectures d'albums et chansonnettes pour les tout-petits accompagnés d'un adulte.

Sur inscription : 04 67 69 97 17

Dès 10 ans

> Vendredi 10 mars

[20h30]

THÉÂTRE JERÔME SAVARY

Ton piano danse toujours Hommage à Michel Berger

Les Trois 8, Jean-Marc Sauvagnargues • Concert

Voilà maintenant 31 ans que Michel Berger nous a quittés et il reste une

figure majeure de la musique française. Jean-Marc Sauvagnargues souhaite lui rendre hommage en nous faisant découvrir ou redécouvrir son œuvre. Il joue au piano et chante les chansons de Berger et à travers elles, il raconte les différents moments de sa carrière et de sa vie. Une histoire où on découvre l'interprète, l'auteur, le compositeur mais aussi l'homme qu'était cet immense et incontournable artiste de la chanson française.

Tél. : 04 67 69 58 00



© Antoine Moussy

Tout public

> Dimanche 12 mars

[16h]

THÉÂTRE JERÔME SAVARY

Show au chœur

Concert • Chorale Chœur Battant

Au profit de l'association Rêves

Lire en p.22

Tout public

> Mercredi 15 mars

[de 9h30 à 16h30]

MAISON DES SALINES

Chantier de printemps

CEN Occitanie

Des îlots pour les oiseaux

Sur inscription : 04 67 13 88 57

> Mercredi 15 mars

[18h30]

CENTRE BERENGER DE FREDOL

Accueil des nouveaux arrivants

Lire en p.6

Dès 10 ans

> Vendredi 17 mars

[16h]

THÉÂTRE JERÔME SAVARY

Madam #5, quelque chose qui vaut mieux que soi [ça ne passe pas]

Exit compagnie – Hélène Soulié
Théâtre social

MADAM - Manuel d'Auto-Défense À Méditer- est le carnet de voyage en 6 épisodes d'une artiste qui partage avec bonheur ses questionnements sur le genre, la construction de nos identités et leurs liens avec l'écologie, le capitalisme, le nomadisme, le devenir humain, la pulsion de vie et l'utopie.

Tél. : 04 67 69 58 00



© Marie Clauzade

Dès 4 ans

> Mercredi 22 mars

[16h30]

MÉDIATHÈQUE DE MÉTROPOLE
GEORGE SAND

C'est l'heure des histoires

Rendez-vous pour un moment de lecture et de plaisir où les bibliothécaires racontent leurs livres préférés, leurs coups de cœur ou les nouveautés de la médiathèque.

Sur inscription : 04 67 69 97 17

Tout public

> Mercredi 22 mars

[de 19h30 à 21h30]

MAISON DES SALINES

Fréquence Grenouille

CEN Occitanie

A vos bottes, prêts... coassez !

Sur inscription : 04 67 13 88 57

Tout public

> Vendredi 24 mars

[20h]

CENTRE BERENGER DE FREDOL

Chut ! Redécouvrons les nuits étoilées

Conférence spectacle

Lire en p.8

Dès 3 ans

> Mercredi 29 mars

[de 16h à 18h]

MÉDIATHÈQUE DE MÉTROPOLE
GEORGE SAND

Jeux de société

Pour jouer, tester, découvrir ou redécouvrir une sélection de jeux de société et partager un bon moment.

Entrée libre dans la limite des places disponibles

Dès 9 ans

> Mercredi 29 mars

[19h]

THÉÂTRE JÉRÔME SAVARY

Les tartines de Bérenger #23

Une soirée surprise composée de spectacle vivant et agrémentées de convivialité !

Cette performance théâtrale met en scène deux scientifiques rivaux qui se disputent le destin de l'humanité dans un univers inédit. Une rêverie mêlant humour, poésie et enjeux scientifiques actuels qui questionnent le destin de notre civilisation au sein de nos sociétés technologisées.

Tél. : 04 67 69 58 00

Dès 7 ans

> Vendredi 31 mars

[20h30]

THÉÂTRE JÉRÔME SAVARY

Le cabaret de la crise

Cie Canopée • Théâtre humour



© Joel Aubry

Depuis 40 ans, la crise est devenue l'horizon de la Compagnie Canopée. Mais pour préserver notre santé mentale et pour donner de la joie au public, ils ont décidé de rire. L'humour est l'instrument idéal pour parler des sujets qui fâchent !

Tél. : 04 67 69 58 00

> Samedi 1^{er} et dimanche 2 avril

32^e édition des Boucles de Maguelone

Association Maguelone Jogging

Course à pied

Lire en p.23

> Dimanche 9 avril

COMPLEXE SPORTIF JOSEPH BLANC

1^{ère} Olympiade Féminine Tournoi en plein air de foot à cinq

Association Union Sportive

Villeneuveoise

U15 / Seniors / Vétérans

Restauration et buvette sur place.

Inscription : 10€ par équipe, reversés à

une association. footusv@gmail.com

06 13 62 86 01 - 06 52 68 99 70

Lire en p.23

Tout public

> Du 11 au 28 avril

CENTRE BERENGER DE FREDOL

Les Briscarts

Exposition collective

Vernissage le vendredi 14 avril,

à 18h30.



Tout public

> Mercredi 12 avril

[19h]

THÉÂTRE JÉRÔME SAVARY

Les tartines de Bérenger #24

Cette tartine est un solo, de forme légère techniquement et de tonalité réaliste, sur la thématique des différences. C'est aussi une expérience proposée au public, puisqu'il passe un moment avec un personnage qui apparaît au début dans toute son étrangeté et qui va peu à peu lui sembler familier. Elle est différente et elle le sait. Elle aimerait pourtant sortir de sa chambre et vivre la même vie que

les autres. Alors, quand elle a vu l'annonce pour le casting de « Danse comme une star », elle a décidé que c'était sa chance.

Tél. : 04 67 69 58 00

Dès 8 ans

> Dimanche 16 avril

[16h]

THÉÂTRE JÉRÔME SAVARY

Une forêt

Cies Joli Mai et Agnello - Félicie

Artaud • Théâtre



© Arnaud Perrel

Une forêt s'inspire du Petit Poucet et de Hansel et Gretel pour créer un récit original. Une plongée au cœur de la forêt et des relations familiales.

Tél. : 04 67 69 58 00

> Dimanche 16 avril

Carnaval

Départ : rue des Troènes

Arrivée : Grand Jardin

Animations pour enfants ; crêpes, gaufres et autres gourmandises ; buvette.

Evènement organisé par le Comité des Fêtes en partenariat avec la Ville.

Informations : evenementiel@ville-neuvelesmaguelone.fr



Tout public

> Mercredi 19 avril

[de 20h à 22h]

MAISON DES SALINES

Fréquence Grenouille

CEN Occitanie

A vos bottes, prêts... coassez !

Sur inscription : 04 67 13 88 57

LA GALERIE ÉPHÉMÈRE #11

FESTIVAL D'ART & NATURE



LAGALERIEEPHEMERE.NET

VEN. 3 / SAM. 4 / DIM. 5 FÉVRIER 2023

JOURNÉE MONDIALE DES ZONES HUMIDES À LA MAISON DES SALINES
VILLENUEVE-LÈS-MAGUELONE

AVEC LILOU ADF - ELISE ORTIOU CAMPION- LÉA DELESCLUSE
NADÈGE FÉRON - RACHEL WEASEL FISHER - JULES HIDROT - ICSTAY
NAZU - NUI VAGAB - SIKO - ANGÉLINE TERPEND - CÉLIA TBOUL
MAJ - GENRE GENRE - IAROSS - CYRIL GIRARD



ARTISTES: LILOU ADF - ELISE ORTIOU CAMPION - LÉA DELESCLUSE - NADÈGE FÉRON - RACHEL WEASEL FISHER - JULES HIDROT - ICSTAY - NAZU - NUI VAGAB - SIKO - ANGÉLINE TERPEND - CÉLIA TBOUL - MAJ - GENRE GENRE - IAROSS - CYRIL GIRARD